

**Décret n° 2023 - 113 du 3 avril 2023
portant nomination à titre normal
dans l'ordre du mérite congolais.**

LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE.

Vu la Constitution ;

Vu le décret n° 86-903 du 6 août 1986 tel que modifié par le décret n°2010-335 du 14 juin 2010 désignant le Président de la République en qualité de Grand Maître des ordres nationaux et fixant les modalités exceptionnelles d'attribution de la dignité de grand-croix ;

Vu le décret n° 86-905 du 6 août 1986 modifiant le décret n° 60-205 du 28 juillet 1960 fixant les modalités d'attribution des décorations des ordres du mérite congolais, du dévouement congolais et de la médaille d'honneur ;

Vu le décret n° 86-896 du 6 août 1986 portant réglementation de remise et du port des décorations des différents ordres nationaux ;

Vu le décret n° 2001-179 du 10 avril 2001 portant création et organisation du conseil des ordres nationaux ;

Vu le décret n° 2009-126 du 23 avril 2009 portant attributions et organisation de la grande chancellerie des ordres nationaux.

DECRETE :

Article premier : Sont nommés, à titre normal, dans l'ordre du mérite congolais :

Au grade de commandeur

Monsieur M'PASSI MABIALA Bernard

Au grade d'officier

Monsieur BAKALA Albert

Monsieur VOUMBO MATOUMONA Léon

Madame EBENGA née AKIERA Nyvia Faïda

Monsieur NKOUKA DIENITA Gaston Yvon

Au grade de chevalier

Monsieur OYELA Hervé Axel Vladimir

Monsieur GALOUO-SOU Ted

Monsieur OBAMBI MOUANA MORO Hervé Léonard

Madame RIHANE née SOCKATH Landu Sarah Raymonde

Madame NKOUA NGAVOUKA Maryse Dadina

Monsieur KOMBO-KISI Marcel

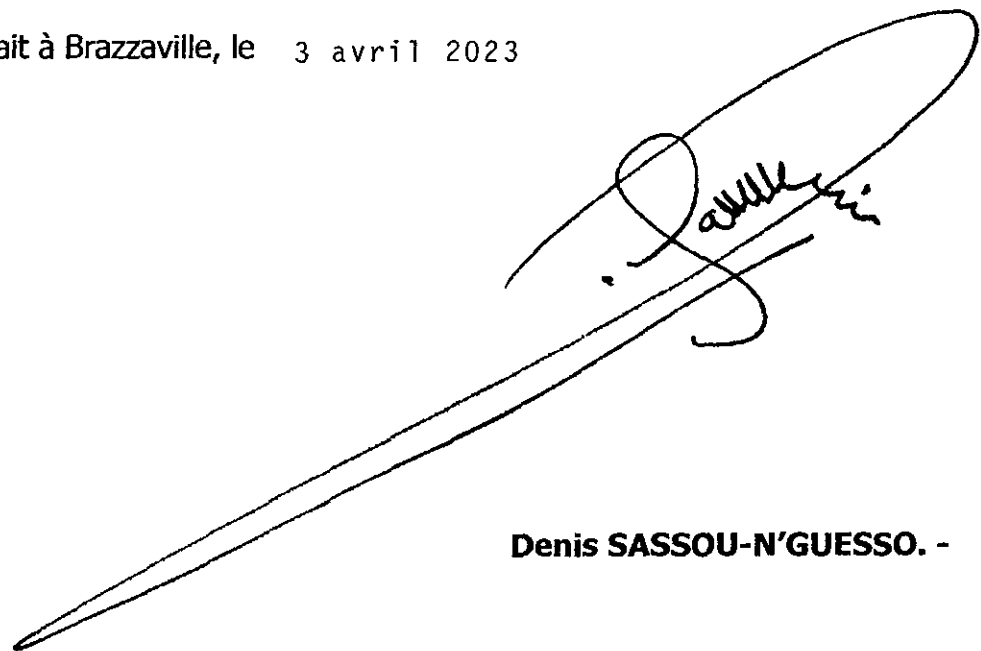
Monsieur AZZALINI Marco

Monsieur MESSO Léonide

Article 2 : Les droits de chancellerie prévus par les textes en vigueur sont applicables.

Article 3 : Le présent décret sera enregistré et publié au Journal Officiel de la République du Congo.

2023 - 113 Fait à Brazzaville, le 3 avril 2023

A large, stylized handwritten signature in black ink, appearing to read 'SASSOU-N'GUESSO', is written over a long, thin horizontal line that extends from the left margin towards the right.

Denis SASSOU-N'GUESSO. -